

# CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE REPORTAGE PHOTO

**Les dispositions qui suivent établissent les conditions générales de vente des reportages proposées par « Diaph16 photo » (siret 347 966 608 00015).**

## **Article 1 : Application des conditions générales de prestations de services**

Les présentes conditions générales de prestations de services sont systématiquement adressées ou remises à chaque client lors de la signature d'un contrat de réservation pour un reportage photographique.

En conséquence, la signature d'une réservation implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales. Ainsi, toute condition contraire invoquée sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à « Diaph16 photo ».

Le fait que « Diaph16 photo » ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

## **Article 2 : Régularisation d'un contrat écrit et versement d'un acompte**

Toutes les réservations doivent faire l'objet d'un contrat écrit entre « Diaph16 photo » et ses clients.

A la signature du contrat de réservation, un acompte devra être versé dont le montant sera déterminé par « Diaph16 photo » en fonction des prestations demandées.

## **Article 3 : Annulation de la réservation et restitution de l'acompte**

Le contrat de réservation pourra être annulé par les parties un mois avant la prestation par lettre recommandée avec avis de réception.

Dans le cadre d'une annulation du contrat par le client, tous les acomptes versés resteront acquis à « Diaph16 photo » à titre de dédommagement forfaitaire.

Dans le cadre d'une annulation du contrat par « Diaph16 photo » les acomptes versés seront restitués aux clients.

Passé ce délai d'un mois, le client devra verser, en sus des acomptes déjà versés, une somme égale à 20% du montant total de la prestation à titre d'indemnité d'immobilisation.

Le client devra également, le cas échéant, rembourser les frais engagés par « Diaph16 photo » (achat d'albums, location de matériel, contrat de pigiste, moyen de transport, réservation d'hébergement).

## **Article 4 : Paiement du solde du prix de la prestation**

Le solde dû sur la prestation sera payé le jour de la livraison des photos du reportage.

## **Article 5 : Durée de la prestation**

La prestation sera d'une durée déterminée par les parties dans les conditions particulières du contrat. Dans le cadre d'un reportage social elle débutera au moment choisi par le client.

## **Article 6 : Frais de déplacement**

Les frais de déplacement sont gratuits dans un rayon de 20 kilomètres autour de Lille. Pour les distances plus importantes, ils seront calculés au prorata des kilomètres supplémentaires et au tarif légal en vigueur.

## **Article 7 : Responsabilité de « Diaph16 photo »**

L'obligation mis à la charge de « Diaph16 photo » est une simple obligation de moyen.

« Diaph16 photo » décline par conséquent, au regard du préjudice tant direct qu'indirect que pourrait subir le client, toute responsabilité en cas de défaillance technique des appareils photographiques numériques et argentiques et de tout support numérique.

La responsabilité de « Diaph16 photo » ne saurait en outre être engagée en cas de force majeure ou cas fortuit.

« Diaph16 photo » dispose d'une assurance multirisque professionnelle pour les dégâts qu'elle pourrait malencontreusement occasionner lors de l'une de ses prestations.

En tout état de cause, la responsabilité de « Diaph16 photo » sera limitée au montant de la prestation sollicitée.

## **Article 8 : Livraison**

Le contrôle de la conformité de la commande et de son bon état doit se faire dans les 3 jours à compter de la réception des tirages photos.

Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être faite.

En tout état de cause, en cas de livraison postale des tirages photos, « Diaph16 photo » décline toute responsabilité concernant les délais de livraison, le risque de perte ou de détérioration des tirages photos.

Lors d'un envoi postal, le client accepte en outre le risque que les tirages photos puisse être remis à un tiers du fait ou non d'une erreur de distribution, « Diaph16 photo » ne pouvant s'assurer de la remise en main propre des photos à son destinataires.

## **Article 9 : Droit d'auteur**

Les négatifs et supports numériques restent la propriété de « Diaph16 photo » sauf accord express entre les parties.

## **Aucune photo ne pourra être reproduite sans l'accord express de « Diaph16 photo ».**

Le client autorise « Diaph16 photo » à utiliser les photos prises lors du reportage photographique pour la réalisation de sa propre publicité.

## **Article 10 : Informatiques et liberté**

Le client accepte la mise en ligne du reportage photographique réalisé pour leur compte par « Diaph16 photo » sur le site Internet de « www.diaph16.com » avec possibilité d'un accès sécurisé par des codes qui lui seront communiqués. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement des informations nominatives relatives aux utilisateurs et clients de « Diaph16 photo » a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Le client dispose d'un droit de rectification et de suppression des données le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment en adressant un E-mail à « Diaph16 photo » à photo@diaph16.com

## **Article 11 : Loi applicable**

Les parties conviennent que les présentes conditions générales de prestations de services sont gouvernées par le Droit français.

## **Article 12 : Règlement des litiges**

Dans l'hypothèse où un litige viendrait à naître de la présente relation contractuelle, les parties s'engagent avant toute action judiciaire à rechercher une solution amiable.

A défaut, les parties conviennent que tout litige né du présent contrat sera porté devant les tribunaux judiciaires compétents.